

Calendrier des paiements du service de garde N.D.L. Pour fréquentation régulière 5 jours par semaine

Les journées pédagogiques sont toujours facturées séparément puisqu'elles sont facturées sur inscription seulement
Pour ceux qui veulent remettre des chèques postdatés. Le paiement final de juin ne devrait pas être remis immédiatement puisque le montant final pourrait être ajusté dû aux changements de facturation (changement de fréquentation, forces majeures...)

<p align="center">Août -Septembre 187,95\$ + 5 journées pédagogiques 76.50\$ À prévoir 25-29-30 août +23sept. *Attention le montant peut varier selon la date de début dû à l'entrée progressive pour les maternelles</p>	<p>Sem.1 28août Au 2 sept.. ----- 3 jours 26.85\$ Sem.2 4 sept.t. Au 10 sept. -----4 jours 35.80\$ Sem.3 11 sept. Au 17 sept. -----5 jours 44.75\$ Sem.4 16 sept.Au 24 sept. -----4 jours 35.80\$ Sem.5 25 sept.Au 30 sept.-----5 jours 44.75\$</p>	<p align="center">Date limite de remise du paiement Jeudi le 29 septembre</p> <p align="center">Les dépôts se feront : 2-6-9-12-16-19-23-26-30 septembre</p>
<p align="center">Octobre 205.80\$ + 2 journées pédagogiques 30.60\$ À prévoir le 3 oct. + 4 novembre</p>	<p>Sem.1 2 oct. Au 8 oct. ----- 4 jours 35.80\$ Sem.2 9 oct. Au 15 oct. -----5 jours 44.75\$ Sem.3 16 oct. Au 22oct. ----- 5 jours 44.75\$ Sem.4 23 oct. Au 29 oct. ----- 5 jours 44.75\$ Sem.5 30 oct. au 5 nov. -----4 jours 35.80\$</p>	<p align="center">Date limite de remise du paiement Jeudi le 3 novembre</p> <p align="center">Les dépôts se feront : 3-7-11-14-17-21-24-28-31 octobre +4novembre</p>
<p align="center">Novembre 170.05\$ + 1 journées pédagogiques 15.30\$ À prévoir le 18 nov.</p>	<p>Sem.1 6 nov. Au 12 nov. ----- 5 jours 44.75\$ Sem.2 13 nov.Au 19 nov. ----- 4 jours 35.80\$ Sem.3 20 nov. Au 26 nov.-----5 jours 44.75\$ Sem.4 27 nov. Au 2 déc.. -----5 jours 44.75\$</p>	<p align="center">Date limite de remise du paiement Jeudi le 2 décembre</p> <p align="center">Les dépôts se feront : 7-11-14-18-21-25-28 novembre+ 2 décembre</p>
<p align="center">Décembre 125.30\$ + 1 journée pédagogique 15.30\$ À prévoir le 9 décembre</p>	<p>Sem.1 4 déc. Au10 déc. ----- 4 jours 35.80\$ Sem.2 11 déc. Au 17 déc. ----- 5 jours 44.75\$ Sem.3 18 déc. Au 23 déc. ----- 5 jours 44.75\$ Sem.4 25déc. Au 31 déc.. ----- fermé 0.00\$</p>	<p align="center">Date limite de remise du paiement <u>Mercredi 21 décembre</u></p> <p align="center">Fin de l'année fiscale! Vous devez mettre votre solde à 0.00\$ avant le congé scolaire du 23 déc. Les dépôts se feront : 5-9-12-16-19-22 décembre</p>
<p align="center">Janvier 161.10\$ + 2 journées pédagogiques 30.60\$ À prévoir le 9 et 30 jan.</p>	<p>Sem.1 1er jan. Au 7 jan. -----fermé 0.00\$\$ Sem.2 8 jan. Au14jan. ----- 4 jours 35.80\$ Sem.3 15 jan. Au 21 jan. ----- 5 jours 44.75\$ Sem.4 22 jan. Au 28 jan. ----- 5 jours 44.75\$ Sem.5 29 jan. Au 4 fév. ----- 4 jours 35.80\$</p>	<p align="center">Date limite de remise du paiement Jeudi 2 février</p> <p align="center">Les dépôts se feront : 9-13-16-20-23-27-30 janvier+3 février</p>
<p align="center">Février 125.30\$ + 1 journée pédagogique 15.30\$ À prévoir le 10 février + Semaine de relâche ? \$/jr x 5jrs</p>	<p>Sem.1 5 fév. au 11 fév. ----- -4 jours 35.80\$ Sem.2 12 fév.au 18 fév. ----- 5jours 44,75\$ Sem.3 19 fév.au 25 fév. ----- 5 jours 44.75\$ Sem.4 26 fév. au 4 mars. -----5 jours Relâche à déterminer</p>	<p align="center">Date limite de remise du paiement Jeudi 23 février</p> <p align="center">Les dépôts se feront : 6-10-13-17-20-24 février</p>
<p align="center">Mars 170.05\$ + 1 journée pédagogique 15.30\$ À prévoir le 24 mars</p>	<p>Sem. 1 5 mars au 11 mars----- 5 jours 44.75\$ Sem.2 12 mars au 18 mars----- 5 jours 44.75\$ Sem.3 19 mars au 24 mars----- 4 jours 35.80\$ Sem4 26 mars au 1er avril -----5 jours 44.75\$</p>	<p align="center">Date limite de remise du paiement Jeudi le 30 mars</p> <p align="center">Les dépôts se feront : 6-10-13-17-20-24-27-31 mars</p>
<p align="center">Avril 152.15\$ + 1 journée pédagogique 15.30\$ à prévoir le 28 avril</p>	<p>Sem.1 2 avril au 8 avril----- 4 jours 35.80\$ Sem.2 9 avril au 15 avril----- 4 jours 35.80\$ Sem.3 16 avril au 22 avril----- 5 jours 44.75\$ Sem.4 23 avril au 29 avril----- 4 jours 35.80\$</p>	<p align="center">Date limite de remise du paiement Jeudi le 27 avril</p> <p align="center">Les dépôts se feront : 3-11-14-17-21-24-28 avril</p>
<p align="center">Mai 196.90\$ + 1 journée pédagogique 15.30\$ À prévoir le 5 mai</p>	<p>Sem.1 30 avril au 6 mai----- 4 jours 35.80\$ Sem.2 7 mai au 13 mai----- 5 jours 44.75\$ Sem.3 14 mai au 20 mai----- 5 jours 44.75\$ Sem.4 21 mai au 27 mai----- 4 jours 35.80\$ Sem.5 28 mai au 3 juin ----- 4 jours 35.80\$</p>	<p align="center">Date limite de remise du paiement Jeudi le 1^{er} juin</p> <p align="center">Les dépôts se feront : 1-5-8-12-15-19-23-26-29mai+ 2juin</p>
<p align="center">Juin 125.30\$ + 1 journée pédagogique 15.30\$ À prévoir le 19juin Sem. 25 juin début du camp de jour d'été, voir informations avec les loisirs de la ville de St-Jean</p>	<p>Sem.1 4 juin au 10 juin-----5 jours 44.75\$ Sem.2 11 juin au 17 juin----- 5 jours 44.75\$\$ Sem.3 18 juin au 24 juin----- 4 jours 35.80\$</p>	<p align="center">Date limite de remise du paiement <u>Jeudi le 15 juin</u></p> <p align="center">Fermeture des dossiers financiers Année scolaire 2022-2023 le 20 juin Les dépôts se feront : 5-9-12-16-20juin <u>Dernier dépôt 20 juin 2023</u></p>